

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	25.04.2024
Thema	Wahlen
Schlagworte	Wahlen in kantonale Regierungen
Akteure	Rechsteiner, Thomas (AI, cvp/pdc)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bühlmann, Marc
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Bühlmann, Marc; Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, Wahlen in kantonale Regierungen, 2015 – 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 25.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Regierungen	2

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen

WAHLEN
DATUM: 01.01.2018
DIANE PORCELLANA

Durant l'année 2018, les autorités des cantons de Berne, de Nidwald, d'Obwald, de Zoug, de Glaris, des Grisons et de Genève ont été renouvelées. Le PLR a sauvé ses sièges laissés vacants dans les exécutifs de Berne, de Nidwald, de Zoug et de Genève. Le PS a réussi à maintenir les siens à Berne et aux Grisons; tout comme le PBD à Glaris, le PCS à Obwald, les Verts à Berne et l'UDC à Nidwald.

Alors que le PDC avait assuré son siège lors de l'élection complémentaire de 2016 à Obwald, il l'a finalement perdu au profit de l'UDC. En Appenzell Rhodes-Intérieures, Thomas Rechsteiner (pdc), en retrait, a lui aussi été remplacé par un UDC, Ruedi Eberle. Le Parti du centre a récupéré un des deux fauteuils du PBD aux Grisons et celui de l'Alternative verte à Zoug. Le conseiller d'Etat sortant genevois Luc Barthassat (pdc) n'a pas été réélu, tout comme les conseillers municipaux des villes de Zürich et Winterthour, respectivement Josef Lisibach (udc) et Claudia Nielsen (ps). Enfin, lors de l'élection complémentaire organisée dans le canton de Fribourg, le siège Vert a été cédé au PLR.

S'agissant des législatifs cantonaux, le PS a gagné au total 13 sièges (BE: +5; OW: +2; GL: +1; ZG: +2; GR: +3), mais en a perdu 3 à Genève. A l'inverse, le PDC a remporté un douzième mandat à Genève et a vu son nombre de représentants diminuer dans plusieurs cantons (OW: -3; NW: -1; ZG: -1; GR: -1). Le PLR a renforcé sa présence dans les cantons de Berne (+3 sièges), des Grisons (+3), de Genève (+4) et de Nidwald (+2). Dans les autres cantons, il en a perdu 4 (OW: -2; GL: -1; ZG: -1). Les Verts ont surtout progressé à Genève avec un gain de 5 mandats. Ils ont décroché un dixième siège au parlement zougais et ont cédé 2 des leurs à Berne. Les Vert'libéraux ont obtenu 2 sièges supplémentaires à Glaris et 1 aux Grisons. Sauf à Obwald (+2) et aux Grisons (-), l'UDC n'a enregistré que des pertes (BE: -3; GE: -3; NW: -2; GL: -2; ZG: -1). Il a cédé 3 fauteuils à Winterthour et le double dans la ville de Zürich. Le PBD figure également parmi les perdants avec 7 députés en moins (GR: -5; GL: -1; BE: -1), tout comme le MCG (GE: -8) et le PEV (BE: -2).

Il n'y a eu que dans le législatif du canton d'Obwald et de la ville de Zürich, où le nombre de femmes s'est amoindri par rapport aux élections précédentes (OW: de 16 à 14 sièges; Zürich: de 42 à 40). La présence féminine au gouvernement zougais est assurée avec l'élection de Silvia Thalman-Gut (pdc). Berne et Genève comptent désormais une ministre supplémentaire. Le gouvernement grisonnais est devenu exclusivement masculin suite au départ de Barbara Janom Steiner (pbd), et Anne-Claude Demierre (FR, ps) n'a plus de collègue féminine suite à la démission de Marie Garnier (FR, verts). L'exécutif de Winterthour possède une femme de plus dans ses rangs, avec l'élection de la socialiste Christa Meier.

En parallèle des élections cantonales et communales, le Conseil national n'a pas donné suite à une initiative parlementaire prônant une représentation équilibrée des sexes au Parlement. Il a également, lors du vote final, rejeté le projet pour la souveraineté des cantons en matière de procédure électorale. Enfin, l'auteur de la fraude électorale, lors des élections cantonales valaisannes 2017, a été condamné à 12 mois de prison avec sursis.¹

WAHLEN
DATUM: 26.04.2015
MARC BÜHLMANN

Wahlen in kantonale Regierungen

Regelmässig an der Landsgemeinde werden im Kanton **Appenzell Innerrhoden** auch die Mitglieder der Regierung – die **Standeskommission** – bestätigt oder neu gewählt. Dies war auch Ende April 2015 der Fall. Von den sieben bisherigen Mitgliedern stellten sich sechs der Wiederwahl. Einzig Lorenz Koller (cvp), der das Amt als Landeshauptmann (Land- und Forstwirtschaftsdepartement) innehatte, stellte sein Mandat aus gesundheitlichen Gründen zur Verfügung.

Die Landsgemeinde bestätigte die sechs Bisherigen. Das alle zwei Jahre rotierende Amt des regierenden Landammanns kam dabei neu Roland Inauen (parteilos) zu, der Daniel Fässler (cvp) ablöste, der seinerseits zum stillstehenden Landammann gewählt wurde. Frau Statthalter (Gesundheits- und Sozialdepartement) blieb Antonia Fässler (cvp), Thomas Rechsteiner (cvp) wurde als Säckelmeister (Finanzdepartement) bestätigt, Stefan Sutter (cvp) als Bauherr (Bau- und Umweltdepartement) und Martin Bürki (parteilos) als Landesfähnrich (Justiz-, Polizei- und Militärdepartement). Die Besetzung aller sechs Ämter wurde ohne Gegenvorschlag bestätigt.

Für die Nachfolge von Lorenz Koller wurden im Ring drei Namen gerufen. Neben Stefan Müller (parteilos) und Ruedi Eberle (svp), der bereits 2014 für die SVP erfolglos in die Kantonsregierung einziehen wollte, fiel auch der Name des Grossrats Josef Schmid (parteilos), der allerdings erklärte, aus beruflichen Gründen nicht für das Amt zur Verfügung zu stehen. Im zweiten Wahlgang – im ersten schied Schmid mit wenigen Stimmen aus – erhielt Stefan Müller deutlich mehr Stimmen als Ruedi Eberle und wurde damit zum neuen Landeshauptmann gewählt.

Mit der Wahl des Parteilosen Müller verlor die CVP also einen Sitz zu Gunsten der Parteilosen. Der SVP war es erneut nicht gelungen, in die Standeskommission einzuziehen. Parteien spielen in der Politik des Kleinstkantons allerdings offiziell keine Rolle. Wahlen sind in der Regel Personenwahlen. Müller war vom Bauernverband portiert worden, während Eberle das Gewerbe hinter sich hatte. Die dritte politische Kraft, die Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer, hatte keine Empfehlung abgegeben.²

WAHLEN
DATUM: 24.04.2016
DIANE PORCELLANA

Comme chaque année a lieu la Landsgemeinde à **Appenzell Rhodes-Intérieures** pour l'élection des 7 membres de la Commission d'Etat. L'année 2016 est marquée par l'anniversaire des 25 ans de la participation des femmes à la Landsgemeinde. Alors qu'en 2015, le membre de l'exécutif Lorenz Koller (pdc) avait démissionné pour des motifs de fatigue, et été remplacé lors de la Landsgemeinde par Stefan Müller (sans parti) cette année tous les membres du gouvernement en place ont été réélus. Ainsi, les membres sont Roland Inauen (sans parti) (président du gouvernement-département de l'éducation), Daniel Fässler (pdc) (présidence du gouvernement inactif-département de l'économie), Antonia Fässler (pdc)(département de la santé et des affaires sociales), Thomas Rechsteiner (pdc) (département des finances), Stefan Müller (département de l'agriculture et de l'exploitation forestière), Stefan Sutter (pdc) (département de la construction et de l'environnement) et Martin Bürki (sans parti) (département de la justice, de la police et des affaires militaires). Suite à l'élection de Stefan Müller, il y a non plus cinq membres du PDC, mais plus que 4. Pour les trois autres sièges, aucun parti n'est représenté.³

WAHLEN
DATUM: 30.04.2017
DIANE PORCELLANA

Pour le **renouvellement de l'exécutif** du canton **d'Appenzell Rhodes-Intérieures**, tous les membres en place se représentent pour un mandat supplémentaire, sauf Stefan Sutter (pdc). Il souhaite retourner sur le marché du travail après douze ans passés au gouvernement cantonal. Deux candidats officiels PDC sont en course pour reprendre la direction du département de la construction et de l'environnement, à savoir Ruedi Ulmann et Fefi Sutter. Tous les deux siègent au parlement cantonal et proviennent du monde de l'industrie. Le Parti socialiste, non convaincu par les deux profils, ne fait aucune recommandation. Il y a deux autres concurrents, non officiels, Ruedi Eberle (udc) et Bruno Huber (sans parti).

Lors de la Landsgemeinde, au premier tour, les candidats non officiels sont évincés. Au second tour, comptabilisant le plus de voix, est élu Ruedi Ulmann. Ainsi, la composition de la Commission d'Etat reste inchangée, avec quatre représentants PDC, Antonia Fässler, Thomas Rechsteiner, Daniel Fässler et Ruedi Ulmann, et trois membres sans parti, Martin Bürki, Stefan Müller et Roland Inauen. Daniel Fässler acquiert la présidence du gouvernement et Roland Inauen la vice-présidence.⁴

Thomas Rechsteiner (pdc) ne siègera pas une année supplémentaire au gouvernement d'Appenzell Rhodes Intérieures. Après avoir essuyé deux défaites, en 2008 et 2015, l'UDC Ruedi Eberle se lance à nouveau dans la course. L'association des employés appenzelloise (AVA) et le PDC soutiennent la candidature de Matthias Rhiner (sans parti). Reto Inauen (sans parti), après avoir décliné sa candidature pour remplacer Thomas Rechsteiner, est revenu sur sa décision. Il a pu trouver un arrangement avec son employeur pour pouvoir conjuguer vie professionnelle et politique. L'association professionnelle cantonale, l'AVA, l'association des agriculteurs, l'UDC et le PS lui ont reproché de ne pas leur avoir présenté ses idées.

Lors de la Landsgemeinde, Reto Inauen a reçu moins de voix que le candidat UDC. Lors du second tour, Ruedi Eberle l'emporte clairement face à Matthias Rhiner. Ainsi, l'UDC accède pour la première fois au gouvernement cantonal. Le PDC perd donc un siège, sur les quatre. Il est encore représenté par Daniel Fässler, Antonia Fässler et Ruedi Ulmann. Les trois autres fauteuils sont occupés par des ministres sans couleur politique, à savoir Martin Bürki, Stefan Müller et Roland Inauen.⁵

1) Elections cantonales et communales 2018

2) Ergebnisse Landsgemeinde 2015; Landsgemeindemandat 2015; Protokoll Landsgemeinde 2015; APZ, 9.4., 10.4.15; NZZ, 23.4., 27.4.15

3) Communication du média RTS du 24.4.16; Résultat officiel Landsgemeinde 2016; NZZ, 27.4.15

4) Résultat officiel Landsgemeinde 2017; AVF, 18.1., 15.3.17; APZ, 6.4., 10.4.17; APZ, AVF, 1.5.17

5) AVF, 24.1.18; APZ, 7.3., 24.3.18; AVF, 27.3.18; APZ, 14.4.18; AVF, 17.4.18; APZ, 20.4.18; AVF, 21.4.18; AVF, 25.4.18; APZ, 30.4.18